

FONDATION TOULOUSE CAPITOLE UNIVERSITE



JOURNEE EPE DU 7 MARS 2024

Auteur : Marine Conejero
07 mars 2024

Une offre nouvelle pour l'université

Les fondations partenariales ont été introduites par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités dont les dispositions ont été codifiées à l'article L. 719-13 du code de l'éducation.

- **La fondation est un organe ouvert sur l'extérieur. Elle a vocation à intégrer des partenaires extérieurs, y compris dans sa gouvernance (partenaires, mécènes, donateurs, personnalités qualifiées)**
- **En vue de réaliser une activité d'intérêt général** conforme aux missions de service public de **l'enseignement supérieur**.
- **Un outil de collecte, de communication et de co-construction** au service de la communauté universitaire



La Fondation Toulouse Capitole Université



- Une fondation partenariale à durée indéterminée
- L'université fonde seule et est majoritaire
- **Une Raison d'être (Vision – Mission – Valeurs) élaborée par un groupe de travail représentatif**
 - M. Kenfack, Mme Calandri, Mme Thomat-Raynaud, Mme Rouziès, Mme Soulé-Dupuy, Mme Mirc, M. Faisy, Mme Conejero, Mme Depoutre, M. Marty.
 - **Un guide pour la programmation stratégique, la communication et la collecte de fonds de la future fondation**

VISION

La Fondation croit en **l'excellence scientifique et l'intelligence collective** pour une société **solidaire et responsable**.

MISSION

En co-construction avec son écosystème public et privé, la Fondation **accompagne et fait émerger des projets de recherche et d'enseignement d'excellence ainsi que des talents pour répondre aux grands enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain, sur son territoire et au-delà.**

Elle est spécialisée dans le droit, le management, *les sciences politiques, l'économie*, l'informatique, l'administration et la communication.



DAS 1

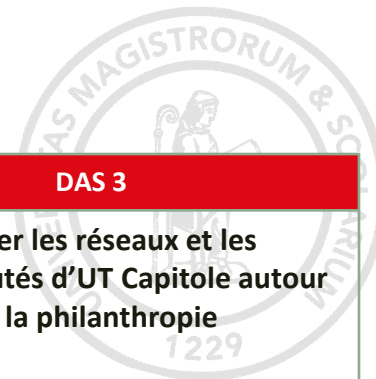
Faciliter l'émergence, soutenir et mettre en lumière des programmes de recherche et d'enseignement d'excellence au sein d'UT Capitoile

DAS 2

Identifier et soutenir des initiatives à impact pour la réussite/l'insertion des étudiants d'UT Capitoile

DAS 3

Animer les réseaux et les communautés d'UT Capitoile autour de la philanthropie



	DAS 1	DAS 2	DAS 3
	Faciliter l'émergence, soutenir et mettre en lumière des programmes de recherche et d'enseignement d'excellence au sein d'UT Capitole	Identifier et soutenir des initiatives à impact pour la réussite/l'insertion des étudiants d'UT Capitole	Animer les réseaux et les communautés d'UT Capitole autour de la philanthropie
Actions	<ul style="list-style-type: none">• Chaires de recherche• Chaires d'enseignement• Contribution ou diffusion d'outils/actions de communication (ex : La lettre de la Recherche)	<ul style="list-style-type: none">• Bourses et Prix• Financement de projets de solidarité portés par l'Université pour améliorer les conditions d'étude ou de vie des étudiants <p>Sujets prioritaires en cours de définition (3)</p> <ul style="list-style-type: none">• Précarité étudiante• Accompagnement santé mentale des étudiants• Amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage (projets mobiliers ou immobiliers uniquement)• Entrepreneuriat étudiant• Mentorat > mécénat de compétence de professionnels	<ul style="list-style-type: none">• Acculturation à la philanthropie : ateliers, interventions, transfert de compétence• Accompagnement de projets de collecte des communautés internes en faveur des projets portés par la Fondation• Services de fondation abritante• Organisation d'événements dédiés

Une chaire de mécénat pour notre fondation

- Un programme d'excellence sur une thématique
- **Co-construit** avec une ou plusieurs entreprises et **financées par elles** par le biais du mécénat
- **A l'initiative** d'un chercheur, d'un enseignant ou d'un enseignant-chercheur ou **d'une équipe projet**
OU d'une ou plusieurs entreprises
- **Pluriannuelle et renouvelable**
 - Minimum 3 ans pour les chaires de recherche et 5 ans pour les chaires d'enseignement
- **Budget minimum annuel entre 150K€ et 300K€ annuel incluant les frais de la fondation (10 à 20% selon les services mobilisés)**



La Fondation vous accompagne



1 - Préparer

- Bâtir un projet de **chaire** attractif et fonctionnel
- Concevoir **l'animation partenariale et le plan de com** de chaque projet



2 - Solliciter

- Identifier et qualifier **prospects**
- Etablir un plan de financement
- Préparer un argumentaire
- Rencontrer les décideurs
- Négocier > engager



3 - Déployer

- Conventionnement
- **Suivi** administratif et financier
- Communication
- Fidélisation et renouvellement



En synthèse



- Objectifs de la fondation
 - Faire émerger et soutenir **des projets d'excellence et des talents au sein de l'université**
 - Les mettre la **lumière**
 - Construire des liens durables **avec l'extérieur et le monde socio-économique** en particulier
- **Un outil de collecte, de communication et de co-construction à votre service**
- **Un outil de co-construction avec**
 - La communauté universitaire : chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants et étudiants
 - Le monde extérieur et le monde socio-économique en particulier : mécènes ou sponsors entreprises et donateurs particuliers (dont alumni)

Des leviers de financement variés



- L'enjeu de la loi était de renforcer l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur par la **diversification des sources de financement en encourageant le mécénat.**
- **Principales ressources** d'une fondation partenariale
 - Dons et mécénat d'entreprises, de fondations ou de particuliers
 - Revenus issus de la dotation
 - Sponsoring
 - Legs et donations
 - Dotation de collectivités publiques
- Les dons ou mécénat à une fondation partenariale ouvre droit à **déduction fiscale** selon certaines conditions fixées par la loi

Calendrier 2024



CADRE ETHIQUE

CONSTRUCTION PROGRAMME STRATEGIQUE 25 | 30

Kick off : 19/3

Appel à manifestation
d'intérêt
CHAIRE MECENAT
19 mars – 29 avril

SELECTION DES MEMBRES DE LA GOUVERNANCE

RECHERCHE PARTENAIRES STRATEGIQUES ET MECENES PROJETS/CHAIRES



Conf presse
EPE dont
fondation



Lancement
[COM]
Date à définir

CA UTC
12/3

DEMANDE
D'AUTORISATION

4 mois min

PUBLICATION
JO

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

VOTRE CONTACT

Marine CONEJERO

Déléguée

Fondation Université Toulouse Capitole

marine.conejero-megias@ut-capitole.fr

05 61 63 57 50

06 23 10 19 37

Bureau AR102

